

Compte rendu de séance

Séance du 2 Décembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Date de la convocation
25/11/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Publication du : 06/12/2024

L'an 2024, le 2 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur PRIOUL Dominique, (Maire).

Présents : M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BELLIER Dany, M. COQUELIN Emile, M. DIBON Jérôme, M. GROUAZEL Pierre, M. GUIAVARCH Benoît, Mme LEBOSSÉ Marie-Jeanne, M. LECLERC Guillaume, M. MATHIEU Sébastien, Mme PAUGAM Sylvia, Mme PELÉ Mireille

Excusés :
Absent(s) : Mme MANGENOT Aurore

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEIGNAN Laëtitia

Objet(s) des délibérations

2024-069 - Travaux de rénovation de l'école maternelle : Attribution des marchés de travaux :
2024-070 - Travaux rénovation de l'école : Demande de subvention près du Département :
2024-071 - Décisions modificatives sur Budget communal et budget Lotissement :
2024-072 - Fixation du prix pour les parcelles mises en " Vente d'herbe " pour l'année 2025.
2024-073 - Achat téléviseur pour la mairie :

2024-069 - Travaux de rénovation de l'école maternelle : Attribution des marchés de travaux :

Un appel d'offres restreint a été lancé pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité partiel de l'école maternelle ainsi que sa restructuration énergétique.

Le cabinet CMOI était chargé du dossier de consultation des entreprises.

Les travaux sont répartis en 11 lots. La remise des offres est terminée. Les différentes offres ont été analysées par le cabinet de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de cette analyse :

Lots	Entreprises mieux disantes	Montant offre en €HT
Lot n°1- GROS ŒUVRE DEMOLITION	CF CONSTRUCTION	26025.25€
Lot n°2- Charpente	BEAUCHER	2545.04€
Lot n°3- COUVERTURE	DESPREAUX ALINE	1973.00€
Lot n°4 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	GRINHARD	6426.39€

Lot n°5 - METALLERIE SERRURERIE	ANDA	5000.00€
Lot n°6 – MENUISERIE INTERIEURES BOIS	PLIHON MENUISERIE	12437.00€
Lot n°7 – CLOISONS - ISOLATIONS - FAUX PLAFONDS	KOEHL	15906.38€
Lot n°8 – REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE	LELOUP	6185.09€
Lot n°9 – PEINTURES - REVETEMENTS MURAUX	MALLE	3535.84€
Lot n°10 - ELECTRICITE	ROUAULT	9245.34€
Lot n°11 – PLOMBERIE- SANITAIRES- VENTILATION	ROUAULT	18616.65€
TOTAL HT		107895.98€
TVA 20%		21579.20€
Total TTC		129475.18€TTC

Le total est 20.59% plus élevé que l'estimation donnée par le maître d'œuvre.

Mr le Maire informe le conseil municipal que des économies pourront éventuellement être réalisées sur certains lots en fonction de l'avancement des travaux

Après délibération, le conseil municipal accepte ces montants de travaux et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer les marchés correspondants.

2024-070 - Travaux rénovation de l'école : Demande de subvention près du Département :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de rénovation de l'école peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre du dispositif « Ambitions communes ».

La commune de Saint-Rémy-du-Plain, vu sa classification, peut bénéficier de ce dispositif en « appui renforcé », soit 50% du montant HT de l'opération avec un plafond de subvention de 150000€

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a déposé un dossier de demande de subvention au titre de « Ambitions commune – appui renforcé » près du Département d'Ille et Vilaine.

2024-071 - Décisions modificatives sur Budget communal et budget Lotissement :

Le budget « Lotissement » voté en avril dernier, prévoyait une fin des travaux de viabilisation en 2024. Or, les travaux paysagers ne sont pas terminés, il faut donc prévoir des crédits pour pouvoir effectuer les opérations de stocks :

Sur le budget de la commune : Section d'investissement : Dépenses

Chapitre 21 – article 2151 : -120000€

Chapitre 21 – article 2152 : -21536.17€

Chapitre 27 : 27658 : +141536.17€

Sur le budget Lotissement :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
65	65822	141536.17	042	71355	141536.17
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
040	355	141536.17	16	168748	141536.17

Après délibération, et afin de pouvoir réaliser en comptabilité, les opérations de stock, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a réaliser d'une part une modification sur le budget « commune » et d'autre part une modification sur le budget « Lotissement » comme prévu ci-dessus.

2024-072 - Fixation du prix pour les parcelles mises en " Vente d'herbe " pour l'année 2025.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les tarifs des locations des parcelles mises en « ventes d'herbe » pour l'année 2025. Il donne les tarifs de 2024 :

- EARL PRIOUL : 160€
- EARL ALEXANDER : 91€

Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir ces tarifs pour l'année 2025.

2024-073 - Achat téléviseur pour la mairie :

Le conseil municipal décide d'acheter un téléviseur pour la mairie afin de pouvoir projeter sur écran les suivis de réunion.

Après analyse des différents devis reçus en mairie, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise ROUAULT :

- Téléviseur SAMSUNG TV LED : 708.25€ HT
- ERARD support mural orientable 048380 : Kit fixation pour place : 73.33€HT
- ERARD Support mural orientable et inclinable 048260 : 140.00€
- Livraison pose et raccordement : 140€

Soit un total de 1061.58€HT

Horaires éclairage public pendant les fêtes de fin d'année :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est favorable à une modification des horaires d'éclairage public pendant la période des fêtes de fin d'année à savoir, extinction de l'éclairage public à 22 heures au lieu de 21 heures et ceci pendant la période du 13 décembre 2024 au 6 janvier 2025.

Présentation par le cabinet PEROTEAU du diagnostic de l'étude globale

La présentation porte sur le diagnostic des différents secteurs d'étude.

Au regard des délais très serrés pour que la collectivité se positionne sur l'acquisition ou non du bar-tabac-restaurant-épicerie, le choix est fait d'anticiper un peu sur les pistes de scénarios possibles, en particulier sur le volet commerce afin que début mars, la collectivité ait un avis tranché sur la question de la reprise ou non.

Lors de cet échange, le conseil municipal souhaite abandonner la rénovation de l'ancienne bibliothèque en cellule commerciale et de se positionner plutôt sur le commerce existant.

Il est évoqué que l'activité commerciale pourrait pendant les travaux pourrait être transférée dans la salle du Douz'ensemble.

Questions diverses

- Compte-rendu de la réunion pour la « salle des fêtes » : Jérôme DIBON présente le compte-rendu de la réunion avec le cabinet ALT127. Des questions se posent par rapport l'implantation de la cantine scolaire ou d'une cantine centrale
- Préparation des vœux : Sylvia, Dany et Jérôme sont disponibles pour venir à 14heures, préparer la salle des fêtes.
- Dates de réunion de conseil municipal : maintenir le deuxième lundi du mois
- Carte aux trésors sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne avec un départ et une arrivée sur la commune de Bazouges la Pérouse : le conseil municipal est favorable avec une participation financière maximale de 1€par habitant

Séance levée à: 23:00

Dominique PRIOUL

*En mairie, le 03/12/2024
Le Maire*